



Cui problèmes avec mon employeur

Par **valerie44400**, le **02/11/2015** à **13:23**

Bonjour,

Voilà j ai travaillé 2ans en contrat cui qui est actuellement fini.mais mon employeur ne ma déclarer que 1an sur l attestation pôle emploi.pareil pour le certificat de travail.que dois faire.
Cordialement

Par **P.M.**, le **02/11/2015** à **13:52**

Bonjour,

Sur l'attestation destinée à Pôle Emploi la période de travail doit mentionner celle effectuée dans l'entreprise mais les salaires ne sont ceux que des 12 derniers mois...

Si des anomalies sont constatées sur les différents documents, il faudrait déjà mettre en demeure l'employeur de les rectifier par lettre recommandée avec AR avant de saisir le Conseil de Prud'Hommes en référé preuve à l'appui notamment par les bulletins de paie...